

Célébration de la Journée mondiale de la santé mentale : « La santé mentale dans un monde changeant, l'impact de la culture et de la diversité »

Le Ministère de la Santé, des Affaires Sociales et de la Famille a réalisé du 4 au 6 octobre 2007, conjointement avec le Bureau de la Représentation de l'OMS au Congo, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) et l'association Médecins d'Afrique (MDA) une mission technique dans les localités de Loukolela, Impfondo, Dongou et Bétou.



La troupe Ciném'Avenir en pleine prestation de théâtre pour la sensibilisation du public sur la question de la santé mentale.

La cérémonie officielle s'est déroulée en présence de M. Gaston Ilimbi, Chargé de Mission représentant la Ministre de la Santé, des Affaires Sociales et de la Famille, Dr Charlotte Ngokaba-Okemba, Directrice de la Lutte contre la Maladie et Dr Fatoumata Nafo-Traore, Représentante de l'OMS au Congo. Elle a connu la participation des représentants de la presse locale et de la société civile. Elle a commencé par deux allocutions de circonstances prononcées respectivement par M. Ilimbi et par Dr Nafo-Traore.

Le premier orateur a focalisé son intervention sur la relation entre santé mentale et culture conformément au thème commémoratif de la journée. En effet, « la culture peut influencer plusieurs aspects de la santé mentale, notamment comment les personnes communiquent et manifestent leurs symptômes, leur manière de faire face, leurs soutiens familiaux et communautaires et leur empressement à chercher un traitement. De la même manière, les cultures du clinicien et du système de soin influencent les diagnostics, le traitement, le service délivré ».

L'intervention de Dr Nafo-Traore s'est déroulée en deux temps. Dans un premier temps, elle a fait lecture du message du Secrétaire Général des Nations Unies dans lequel il a notamment attiré l'attention sur le fait que « la mise en place de services psychiatriques sensibilisés aux différences culturelles pose d'énormes difficultés. Les ressources affectées aux soins psychiatriques sont largement insuffisantes : l'écart de traitement, c'est-à-dire la proportion de personnes qui ont besoin de soins mais n'en reçoivent pas, dépasse les 60% ». Dans un deuxième temps, la Représentante de l'OMS au Congo a livré son message personnel dans lequel elle a appelé à une meilleure implication de tous dans l'information et la communication en faveur de la santé mentale. Elle a précisé que les maladies mentales ne découlent pas seulement des mauvaises pratiques telles que la consommation de l'alcool, du tabac et des drogues, mais également des tensions et autres situations de stress générées par l'environnement social (pauvreté, crise économique), professionnel (chômage) ou familial (discord, violence conjugale, décès, divorce, etc.). Par ailleurs, a-t-elle souligné, les conflits répétitifs que le Congo a connus ont généré des traumatismes importants avec sa cohorte de pillages, tueries et viols de toute sorte.

La célébration s'est poursuivie par une saynète de la troupe Ciném'Avenir pour la sensibilisation du public sur les conséquences de la drogue et de l'alcool sur la santé mentale, les pratiques sociales en matière de prise en charge des malades mentaux et la nécessité de recourir à la médecine moderne pour une meilleure efficacité des soins.

Ensuite, trois exposés ont été faits par le Dr Maturin Domingui, Chef de Service de Santé mentale au MSASF, sur la situation de la santé mentale au Congo et les services de prises en charges ; le Pasteur Cyril Siassia Banzouzi, professeur assistant à la Faculté de théologie de l'Eglise Evangélique du Congo ainsi que le pasteur Pierre Clotaire Galouo de l'Assemblée de Dieu de Pentecôte qui ont apporté leurs témoignages sur les pratiques de la prise en charge des malades mentaux au sein de leurs organisations.

Les échanges qui ont suivi se sont focalisés sur la place des malades mentaux dans la société congolaise, la politique gouvernementale en matière de santé mentale ainsi que l'appui de l'OMS dans ce domaine. Il a été noté le manque de considération pour les malades mentaux qui sont victimes de rejet par une certaine frange de la société. Cette situation rejait sur les personnes habilitées à les prendre en charge et qui sont confondues aux malades mentaux qu'elles sont censées soigner.

Le manque de structures et de ressources humaines de prise en charge des malades mentaux est un handicap majeur dans la mise en œuvre de la politique gouvernementale en la matière. Le Congo ne compte en tout et pour tout qu'un seul centre psychiatrique situé à Brazzaville et un seul psychiatre, « alors que les malades sont partout ». La Représentante de l'OMS a qualifié cette situation de « terrifiante ». Cependant, en dépit des manquements, le gouvernement entreprend, avec l'appui de l'OMS, des efforts ciblés dans la sensibilisation par la création des clubs antidrogues et la formation de leurs membres, et la prise en charge (mis à disposition des médicaments psychotropes), et au niveau politique avec notamment l'adoption d'une loi anti-tabac qui attend cependant de bénéficier d'un décret d'application. Plus globalement, la Représentante de l'OMS pour le Congo a indiqué que son organisation s'applique à appuyer le gouvernement dans la définition des politiques et des stratégies de contrôle de la santé mentale, notamment pour l'intégration des activités y afférentes au niveau des structures habituelles de prise en charge des malades. Enfin, l'OMS a contribué à développé au niveau régional une stratégie de contrôle notable des maladies mentales.

Pour terminer, la Représentante de l'OMS pour le Congo a invité l'ensemble des parties prenantes à la prise en charge des cas de santé mentale à une « congruence de stratégies d'intervention ». La nécessité de travailler en synergie suppose « que chacun puisse s'assurer de ses limites car aucun acteur ne peut traiter isolément le problème de la santé mentale au Congo ».

Dr Lambert Nzoutani
Conseiller FHP OMS-Congo.